

# Fiche d'information sur le déroulement des examens

## Fenêtre d'inscription

Elle est clairement définie pour chaque examen. Vous la trouverez à l'adresse suivante <a href="https://ig-ten.ch/pruefungs-termine/?lang=fr">https://ig-ten.ch/pruefungs-termine/?lang=fr</a>

## Paiement des frais d'inscription

Lors de l'inscription, téléchargez vous-même la facture avec le formulaire d'inscription – le délai de paiement expire le dernier jour de la période d'inscription. Vous recevrez une confirmation environ 14 jours plus tard.

(voir e-mail de confirmation d'inscription)

#### Admission / Facture Frais d'examen

Au plus tard un mois après la date limite d'inscription, l'admission sera envoyée par courrier postal, accompagnée de la facture des frais d'examen.

(voir e-mail de confirmation du paiement des frais d'inscription) Le délai de paiement est de 15 jours.

#### Convocation

Au plus tard 30 jours avant le début de l'examen modulaire. (voir Règlement d'examen et Directives d'application relatives au règlement d'examen)

# Report si moins de 5 candidats

Au plus tard 14 jours après la date limite d'inscription. (voir Règlement d'examen et Directives d'application relatives)

#### Résultats d'examen / certificats

Ils sont envoyés par courrier postal dans les 30 jours suivant le dernier jour de l'examen pratique. *(voir convocation à l'examen)*